La réception et l'application des idées des Lumières

Au cours du XVIIIe siècle, le courant des Lumières bouleverse la façon de concevoir le monde dans de nombreux domaines (sciences, politique, économie, philosophie...). Mais ces idées nouvelles sont diversement accueillies dans une Europe dominée par les monarchies absolues ou dans les possessions coloniales européennes.
Comment furent accueillies et appliquées les idées des Lumières ?

I. Des Lumières qui éclairent surtout les élites

• Bien qu'elles se veuillent universelles, les idées et réflexions héritées des philosophes des Lumières restent surtout accessibles aux élites intellectuelles européennes. Un ouvrage comme l'Encyclopédie (1751) de Diderot et d'Alembert ne peut intéresser, à cause de son prix et de son mode de diffusion qu'un petit nombre de personnes. Le faible niveau d'instruction ne permet pas à la société d'être entièrement irriguée par ces idées nouvelles.

• Les idées des Lumières se diffusent parmi les aristocrates et une bourgeoisie cultivée de plus en plus nombreuse. Le livre mais aussi les sociétés de pensées comme les Académies ou les loges maçonniques sont des vecteurs de diffusion de ces connaissances qui remettent en cause la tradition et la société établie.

• Le salon est un lieu symbolique de la réception de ces idées nouvelles. De grands bourgeois ou des membres de la noblesse, acquis aux Lumières, ouvrent les portes de leurs demeures. Ils accueillent pour des discussions littéraires, philosophiques... les personnes sensibles aux écrits des philosophes. Parmi les plus célèbres du XVIIIe siècle, on évoque le salon tenu par Mme de Staël.

II. Despotisme éclairé ou monarchie absolue : deux attitudes différentes

• Certains souverains sont sensibles aux avancées proposées par les philosophes. Ainsi, Frédéric II de Prusse devient-il l'image du despote éclairé. Ces souverains veulent s'appuyer sur la raison et le progrès pour gouverner. Diderot soutient le pouvoir royal fort capable d'appliquer les idées des Lumières pour le bien d'un royaume. Frédéric II convie donc de nombreux philosophes, dont Voltaire en 1750. Voltaire poursuit ses travaux sous la protection de Frédéric II, avec qui il a des discussions et des entrevues quotidiennes. Mais leurs relations illustrent les limites du despotisme éclairé. Le souverain accueille mal les critiques de Voltaire allant jusqu'à interdire certains écrits du Français.

• En France, la monarchie absolue s'accommode mal des critiques. Les écrits et publications des Lumières sont soumis à l'autorisation royale qui peut être refusée. Dans ce cas-là, diffuser une œuvre entraîne des poursuites de la part de la justice voire d'emprisonnement sur décision du roi (lettre de cachet).

III. L'application des idées des Lumières en Angleterre et dans les colonies nord-américaines

• Pour Montesquieu comme pour Voltaire, l'Angleterre constitue, politiquement, un modèle à suivre et respectant quelques-uns des grands principes des Lumières : limite du pouvoir royal, tolérance religieuse, liberté d'expression... Le régime parlementaire anglais est admiré malgré la révolte des colons nord-américains contre le roi George III.

• Les habitants des 13 colonies anglaises d'Amérique réclament les mêmes droits que les habitants d'Angleterre. Ils critiquent notamment l'absence de représentativité qu'ils subissent alors qu'ils s'acquittent des mêmes obligations dont celui du paiement des impôts. Le 4 juillet 1776, les représentants des treize colonies votent la Déclaration d'indépendance des États-Unis. Une guerre contre la couronne britannique s'engage.

• À l'issue de la guerre d'indépendance, les États-Unis rédigent leur constitution (1787). Celle-ci reprend les grandes idées des Lumières avec la séparation des pouvoirs, la garantie de la liberté d'expression, la mise en place d'un système judiciaire qui s'applique à tous les citoyens. Cependant, les femmes, les noirs, les Amérindiens sont exclus du système de représentation.

© 2000-2025, Miscellane